



Comment se déroule une procédure devant les tribunaux spécialisés de la justice civile ?

Question / réponse publié le **04/08/2024**, vu **55 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Comment se déroule une procédure devant les tribunaux spécialisés de la justice civile ?

- Les tribunaux spécialisés de la justice civile sont le tribunal de commerce et le conseil des prud'hommes.
- Dans le cas d'une procédure devant le tribunal de commerce, la procédure est orale.
- Une procédure au conseil des prud'hommes induit une phase préalable et obligatoire de conciliation en présence de conseillers des prud'hommes.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.vie-publique.fr/fiches/268550-quelle-procedure-devant-les-tribunaux-specialises-de-la-justice-civile>